



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 59495

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui préciser si le fait que des communes rurales se groupent de manière informelle, pour passer des commandes, peut être assimilé à une atteinte à la libre concurrence.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se rapporter à la réponse à la question n° 10231, publiée le 24 septembre 2009 au Journal officiel du Sénat.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59495

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9170

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 12069